

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°3 Mai 2010



Ville d'Amiens

Pour les 136 000 habitants d'Amiens, l'enjeu est de taille : notre ville est l'une des rares capitales régionales à ne pas être desservie par le TGV. Un vrai handicap. La liaison Roissy-Picardie représente donc un formidable espoir. Celui de changer le quotidien des Amiénois, enfin connectés au réseau à grande vitesse et à l'aéroport Charles De Gaulle.

« Amiens ville TGV », c'est surtout une chance pour améliorer l'attractivité de notre ville.

Gilles DEMAILLY,
Maire d'Amiens

Retrouvez la ville d'Amiens sur le site www.amiens.fr - contact : president@amiens-metropole.com

Amiens et les grandes villes picardes veulent le TGV

Le TGV à Amiens, un combat au long cours

Laissée à l'écart du réseau TGV depuis le choix de tracé du TGV Nord, inauguré en 1993, Amiens entend aujourd'hui défendre ses chances d'être enfin reliée à la grande vitesse.

D'une part, grâce à la mobilisation de nombreux élus et acteurs picards, le projet de ligne TGV Paris-Amiens-Londres, inscrit initialement au schéma national puis retiré, a finalement été intégré en 2009 au programme complémentaire TGV prévu

au Grenelle de l'environnement. Amiens, l'une des quelques capitales régionales non encore desservies par le TGV, place de très fortes attentes dans cette ligne nouvelle.

D'autre part, à plus court terme, le projet actuel de barreau TGV « Picardie-Roissy » constitue une perspective de voir bientôt la capitale régionale connectée au pôle de Roissy et au réseau TGV. A l'étude depuis une quinzaine d'années, inscrit dans les CPER 2007-2013 de Picardie et d'Ile-de-France et dans le schéma directeur de la région Ile-de-France, ce projet est actuellement en phase de débat public.



Un barreau ferroviaire pour connecter à Roissy et au réseau TGV

Le projet de barreau Picardie-Roissy constitue une chance historique de connecter Amiens et d'autres grandes villes de Picardie au réseau TGV, grâce à une voie nouvelle de 7 km joignant la gare de Roissy TGV à la ligne Paris-Creil au Sud de Creil et permettant :

- Une liaison ferroviaire directe et rapide d'Amiens ou de Creil vers l'aéroport de Roissy et le pôle de près de 100 000 emplois qu'il regroupe.
- Des dessertes TGV directes, au départ d'Amiens ou de Creil, vers les branches Est, Sud-Est, et Atlantique du réseau TGV national, grâce à l'interconnexion en gare de Roissy.
- Un accès amélioré au pôle de Roissy et au réseau TGV pour les autres grandes villes picardes : Saint-Quentin, Beauvais, Compiègne.



La gare d'Amiens attend le TGV.

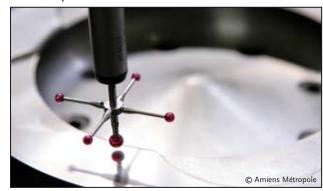
C'est pourquoi, à l'occasion du débat public qui s'engage sur ce projet, Amiens, aux côtés des autres grandes villes picardes et de la Région Picardie, entend exprimer le très haut intérêt qu'elle porte à cette opération et sa détermination à la voir se réaliser dans les meilleurs délais.

Le TGV, un atout fondamental pour le développement de la capitale régionale

Une desserte par TGV ne génère pas automatiquement le développement d'un territoire, mais son absence

constitue un handicap sérieux pour une capitale régionale. Aujourd'hui, outre Amiens, seules cinq capitales régionales ne sont pas encore desservies directement par TGV. Et parmi elles, quatre sont concernées par des projets de lignes nouvelles pour lesquelles un débat public est annoncé en 2011.

Dans ce contexte, le TGV est relativement sous-utilisé par les Picards : 1,19 voyage par habitant et par an, contre 1,43 en moyenne au niveau national (hors Ilede-France).



Le TGV pour attirer des entreprises de haute technologie.

Surmonter ce handicap en connectant enfin directement Amiens au réseau TGV est donc une nécessité vitale pour la capitale régionale, pour lui permettre:

- De développer son rayonnement et son attractivité, à l'échelle du Bassin Parisien et du Nord de l'Europe.



Le TGV, un atout pour le développement de l'enseignement supérieur : les laboratoires de la faculté des Sciences.

- D'attirer les emplois supérieurs et les entreprises de pointe qui recherchent une desserte TGV et peuvent avoir un effet démultiplicateur sur le développement.
- De renforcer les fonctions sur lesquelles Amiens fonde son projet de développement, et que la région Picardie identifie dans le SRADDT comme les atouts spécifiques de la capitale régionale :
 - L'université et la recherche qui ont su affirmer l'importance de leur place





Le TGV, un point d'appui pour le rayonnement culturel de la capitale régionale.

parmi les établissements d'enseignement supérieur à travers les pôles de compétitivité. Avec la desserte TGV, l'UPJV pourra conforter son rayonnement régional, national et international face aux pôles d'excellence du « plan campus » national.

- Le tourisme d'affaires, appuyé sur les infrastructures existantes comme le centre d'expositions et de congrès
- L'excellence culturelle, avec les atouts spécifiques qu'a déjà développés Amiens (grands équipements, festivals, gothique...).
- Les technologies de l'information et de la communication, avec comme point d'appui majeur le pôle technologique « Gare-la Vallée », dont la réussite sera évidemment confortée par la desserte TGV de la gare centrale.

Certes, les Amiénois peuvent aujourd'hui accéder au TGV en se rendant en voiture à Roissy ou par la gare TGV Haute Picardie, qui voit sa fréquentation augmenter régulièrement et a toute sa place dans le développement de l'offre de TGV. Toutefois, l'hypothèse de services TGV directs entre la gare d'Amiens et Roissy ou les grandes métropoles françaises et européennes constituerait un saut qualitatif considérable. Par exemple, le trajet Amiens-Marseille deviendrait direct en 4h25, contre 5h aujourd'hui avec correspondance à Paris ou à la gare TGVHP.

Les perspectives de développement fondées sur cette desserte TGV intéressent non seulement Amiens et son agglomération, mais également le Grand Amiénois et l'ensemble de la Picardie, qui ne peuvent que tirer bénéfice d'une capitale régionale attractive.

L'accès ferroviaire rapide à l'aéroport et au pôle d'emploi de Roissy, un atout pour le développement durable

Le pôle d'emploi de Roissy, en plein développement (près de 140 000 emplois aujourd'hui, en croissance de 4% par an depuis 2000) attire environ 15 000 migrants quotidiens résidant en Picardie, et ce nombre

est appelé à croître significativement dans l'avenir. Par ailleurs, l'aéroport de Roissy, qui atteindra bientôt les 60 millions de passagers annuels, a vocation à conforter sa place de « hub » aérien et de 2ème aéroport européen. C'est donc une porte d'entrée essentielle vers les destinations internationales pour la Picardie et sa capitale.

Compte tenu de la faiblesse de l'offre de transports collectifs entre la Picardie et Roissy, 90% des déplacements correspondants s'effectuent aujourd'hui en voiture individuelle. L'accès à Roissy en transports collectifs depuis Creil ou Amiens par une correspondance en Gare du Nord implique un temps de trajet long et renforce l'engorgement de la gare parisienne.

La réalisation du barreau, en offrant un temps de trajet de 50 min sur Amiens-Roissy (contre 1h30 actuellement en voiture) et de 20 min sur Creil-Roissy, est susceptible de faire basculer la situation actuelle en entraînant :

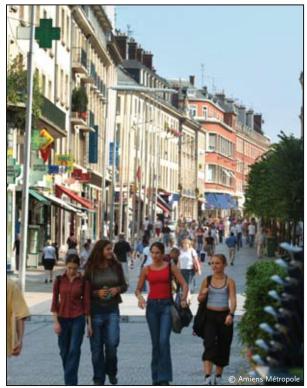
- Un transfert important de déplacements de la voiture individuelle vers le train.
- Une amélioration considérable des conditions de vie des actifs picards, de plus en plus nombreux, travaillant à Roissy.



Le projet du quartier « Gare-la Vallée »

- L'opportunité, pour des actifs travaillant sur la plateforme de Roissy ou pour des personnels navigants des compagnies aériennes, de choisir de résider dans le quartier Gare-la Vallée d'Amiens, dans le cadre de vie agréable que proposera ce nouveau quartier, à proximité immédiate de la gare.
- des effets significatifs pour désengorger certaines gares parisiennes.





Un centre ville animé, et bientôt une connexion au TGV pour la capitale régionale.

Cette offre nouvelle profiterait à de nombreuses villes picardes, grâce aux correspondances possibles avec le réseau TER à Creil et Amiens.

Le barreau Picardie-Roissy contribuerait à une évolution souhaitable à l'échelle du Bassin Parisien, consistant à faciliter l'accès direct en transports collectifs aux pôles périphériques de l'Ile-de-France en venant de l'extérieur, sans passer par les gares parisiennes.

La région Picardie a vu dans la liaison « Picardie-Roissy » un atout essentiel pour le développement de la Picardie, au point de l'inscrire dans le SRADDT adopté en 2009, comme l'un des cinq « Grands projets régionaux ».

Les attentes d'Amiens

Amiens souhaite la réalisation de ce projet dans les délais les plus courts possibles et considère comme le plus pertinent le scénario de desserte N°2 étudié par RFF : 7 aller-retour TGV Amiens-Roissy-réseau national par jour et 2 aller-retour TER Creil-Roissy par heure.

C'est en effet seulement ce scénario qui permettra :

- De créer un levier important pour le développement d'Amiens et de la Picardie.
- D'améliorer significativement le cadre de vie des Picards travaillant sur la plateforme de Roissy.
- De désengorger certaines gares parisiennes.
- D'inciter à un transfert important de déplacements en voiture particulière vers le transport collectif.



Amiens fait le pari du TGV pour développer un grand quartier d'affaires et résidentiel à proximité de la gare.

• D'optimiser la rentabilité économique interne de l'opération.

